

Genfit

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Genfit

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Genfit, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine et Lille, le 20 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Samuel Clochard

Sandrine Ledez



Etats financiers semestriels consolidés résumés établis selon les normes IFRS

au 30 juin 2023

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

1	État de la situation financière.....	3
2	État du résultat net	4
3	État des autres éléments du résultat global.....	5
4	Tableau des flux de trésorerie	6
5	État de variation des capitaux propres	8
6	Notes annexes aux comptes consolidés.....	9
Note 1	<i>Présentation générale</i>	9
Note 2	<i>Faits majeurs de la période et événements post-clôture</i>	9
Note 3	<i>Base de préparation</i>	10
Note 4	<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
Note 5	<i>Acquisitions</i>	12
Note 6	<i>Secteurs opérationnels</i>	12
Note 7	<i>Gestion du risque financier</i>	12
Note 8	<i>Produits d'exploitation et Autres produits</i>	15
Note 9	<i>Charges opérationnelles</i>	16
Note 10	<i>Produits et charges financiers</i>	18
Note 11	<i>Impôt sur le résultat</i>	18
Note 12	<i>Résultat par action</i>	19
Note 13	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	19
Note 14	<i>Goodwill et immobilisations incorporelles</i>	20
Note 15	<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	21
Note 16	<i>Autres actifs financiers</i>	22
Note 17	<i>Autres actifs</i>	23
Note 18	<i>Passifs financiers</i>	23
Note 19	<i>Instruments financiers</i>	25
Note 20	<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	27
Note 21	<i>Revenus et produits différés</i>	28
Note 22	<i>Provisions</i>	28
Note 23	<i>Capitaux propres</i>	28
Note 24	<i>Litiges et passifs éventuels</i>	29
Note 25	<i>Parties liées</i>	29
Note 26	<i>Engagements</i>	29
Note 27	<i>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</i>	30

1. Etat de la situation financière

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	A la date du	
		31/12/2022	30/06/2023
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	136 001	111 826
Créances clients et autres débiteurs courants	15	15 906	20 184
Autres actifs financiers courants	16	4 550	0
Autres actifs courants	17	1 998	2 578
Stocks	—	4	4
<i>Total - Actifs courants</i>		<i>158 459</i>	<i>134 592</i>
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	14	43 957	46 182
Immobilisations corporelles	—	8 210	8 144
Autres actifs financiers non courants	16	4 914	4 986
Impôt différé actif	11	0	0
<i>Total - Actifs non courants</i>		<i>57 081</i>	<i>59 313</i>
Total - Actif		215 540	193 905

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	A la date du	
		31/12/2022	30/06/2023
Passifs courants			
Emprunts obligataires courants	18	415	415
Autres passifs financiers courants	18	4 665	7 333
Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants	20	14 845	21 705
Revenus et produits différés courants	21	14 479	11 244
Provisions courantes	22	61	56
Dettes d'impôt exigible	11	4 906	4 906
<i>Total - Passifs courants</i>		<i>39 370</i>	<i>45 660</i>
Passifs non courants			
Emprunts obligataires non courants	18	49 861	51 009
Autres passifs financiers non courants	18	20 334	16 665
Dettes fournisseurs et autres créditeurs non courants	20	448	0
Revenus et produits différés non courants	21	9 706	4 746
Avantages au personnel non courants	—	782	813
Impôt différé passif	11	510	491
<i>Total - Passifs non courants</i>		<i>81 641</i>	<i>73 725</i>
Capitaux propres			
Capital social	23	12 459	12 459
Primes d'émission	—	444 683	444 957
Réserves consolidées	—	(337 550)	(360 902)
Ecart de conversion	—	(1 344)	(1 139)
Résultat net	—	(23 719)	(20 854)
<i>Total - Capitaux propres</i>		<i>94 528</i>	<i>74 520</i>
Total - Passif et capitaux propres		215 540	193 905

2. Etat du résultat net

(en milliers d'euros, sauf résultat par action)	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2022	30/06/2023
Produits d'exploitation			
Revenus	8	8 790	11 482
Autres produits	8	3 398	3 893
<i>Produits d'exploitation</i>		12 188	15 374
Charges d'exploitation			
Frais de recherche et développement	9	(17 599)	(25 630)
Frais généraux et administratifs	9	(8 229)	(9 105)
Frais marketing et de pré-commercialisation	9	(460)	(520)
Frais de réorganisation et restructuration	9	179	633
Autres produits et charges opérationnels	9	(423)	(52)
<i>Résultat opérationnel</i>		(14 344)	(19 299)
Produits financiers			
Produits financiers	10	6 182	1 748
Charges financières			
Charges financières	10	(2 197)	(2 890)
<i>Résultat financier</i>		3 985	(1 141)
<i>Résultat net avant impôt</i>		(10 359)	(20 440)
Charge d'impôt	11	(40)	(414)
Résultat net		(10 399)	(20 854)
Résultat de base / dilué par action attribuable aux actionnaires			
Résultat de base par action (€/action)	12	(0,21)	(0,42)
Résultat dilué par action (€/action)	12	(0,21)	(0,42)

3. Etat des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2022	30/06/2023
Résultat net		(10 399)	(20 854)
Ecart actuariels nets d'impôt	—	238	50
Gains (pertes) enregistrés en capitaux propres non transférables en compte de résultat		238	50
Ecart de conversion	—	159	205
Gains (pertes) enregistrés en capitaux propres transférables en compte de résultat		159	205
Résultat global		(10 002)	(20 599)

4. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2022	30/06/2023
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
+ Résultat net		(10 399)	(20 854)
Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Ajustements :			
+ Dotations aux amortissements		944	835
+ Dotations aux / (reprises de) provisions et pertes de valeur	22	(74)	(396)
+ Paiements fondés en actions	—	148	274
- Résultat sur cessions d'actifs non courants		1	(52)
+ Charge / (produit) financier net		1 057	763
+ Charge d'impôt	11	40	414
+ Autres éléments sans incidence financière sur la trésorerie	10	1 095	1 199
<i>Flux de trésorerie avant variation du besoin de fonds de roulement</i>		<i>(7 188)</i>	<i>(17 817)</i>
Diminution / (augmentation) des créances clients et autres actifs	15	(5 071)	(4 858)
(Diminution) / augmentation des dettes fournisseurs et autres passifs	20	(35 241)	(2 398)
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>(40 311)</i>	<i>(7 256)</i>
Impôts payés		0	0
<i>Flux de trésorerie généré par l'activité</i>		<i>(47 499)</i>	<i>(25 074)</i>
Opérations d'investissement			
- Acquisitions nettes de la trésorerie acquise	2	0	0
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	14	(14)	(2 000)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	0	265	61
+ Cessions d'immobilisations / remboursement	14	0	62
- Acquisitions d'actifs financiers	16	(449)	9
+ Cessions d'actifs financiers	16	0	4 550
<i>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>		<i>(199)</i>	<i>2 682</i>
Opérations de financement			
+ Augmentation de capital et option de conversion	23	0	0
+ Souscriptions de bons de souscription d'actions		0	0
+ Souscriptions d'emprunts, encaissements de financements publics net de frais d'émission	18	0	0
- Remboursements d'emprunts et financements publics à long et moyen terme	18	(310)	(464)
- Remboursements de la dette des contrats de location	18	(593)	(530)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2022	30/06/2023
- Intérêts financiers versés (y compris contrats de location)		(1 057)	(1 106)
+ Intérêts financiers reçus		17	337
<i>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</i>		(1 943)	(1 764)
Variation de trésorerie		(49 641)	(24 155)
Trésorerie à l'ouverture	13	258 756	136 001
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		0	(20)
Trésorerie de clôture		209 115	111 826

5. Etat de variation des capitaux propres

	Capital social		Primes d'émission	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat net	Total capitaux propres
	Nombre	Capital social						
	d'actions							
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Solde au 01 janvier 2022	49 815 489	12 454	444 438	(986)	(404 090)	22	67 259	119 097
Résultat net							(10 399)	(10 399)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					238	159		397
<i>Résultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>238</i>	<i>159</i>	<i>(10 399)</i>	<i>(10 002)</i>
Affectation du résultat de l'exercice précédent					67 259		(67 259)	0
Paiements fondés sur des actions			148					148
Actions propres				(65)				(65)
Autres mouvements			0		0			(12)
Solde au 30 juin 2022	49 815 489	12 454	444 586	(1 051)	(336 605)	181	(10 399)	109 166
Résultat net							(13 320)	(13 320)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					20	(1 525)		(1 505)
<i>Résultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	<i>(1 525)</i>	<i>(13 320)</i>	<i>(14 825)</i>
Affectation du résultat de l'exercice précédent					0		0	0
Augmentations de capital	19 494	5	0		(5)			0
Paiements fondés sur des actions			97					97
Actions propres				73				73
Autres mouvements			0		17			17
Solde au 31 décembre 2022	49 834 983	12 459	444 683	(978)	(336 573)	(1 344)	(23 719)	94 528
Résultat net							(20 854)	(20 854)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					50	205		255
<i>Résultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50</i>	<i>205</i>	<i>(20 854)</i>	<i>(20 599)</i>
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(23 719)		23 719	0
Paiements fondés sur des actions			274					274
Actions propres				94				94
Autres mouvements					223			223
Solde au 30 juin 2023	49 834 983	12 459	444 957	(884)	(360 019)	(1 139)	(20 854)	74 520

6. Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 Présentation générale

Créée en 1999, GENFIT SA (la « Société ») est une entreprise biopharmaceutique de droit français conduisant des essais cliniques de stade avancé dont la vocation est la découverte et le développement de candidats-médicaments et de solutions diagnostiques innovants. Elle cible les maladies métaboliques et les pathologies hépatiques pour lesquelles des besoins médicaux considérables demeurent insatisfaits.

La Société concentre ainsi ses efforts de recherche et développement (R&D) pour participer à la potentielle mise sur le marché de solutions thérapeutiques et diagnostiques destinées à combattre certaines maladies métaboliques, inflammatoires, auto-immunes et fibrotiques affectant notamment le foie (telles que la cholangite biliaire primitive – ou PBC) et plus généralement la sphère gastro-entérologique. L'adresse du siège social est la suivante : 885 Avenue Eugène Avinée – 59120 Loos, France.

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes de GENFIT SA et ceux de l'ensemble de ses filiales détenues à 100 % : GENFIT CORP (filiale américaine), VERSANTIS AG (filiale suisse), et VERSANTIS INC (filiale américaine, dissoute avant le 30 juin 2023). L'ensemble est désigné comme « GENFIT » ou le « Groupe ». Il n'y a aucun intérêt minoritaire pour aucune des périodes présentées ci-inclus.

Note 2 Faits majeurs de la période et événements post-clôture

Note 2.1 Faits majeurs de la période

2.1.1 Accord de licence conclu avec Seal Rock

GENFIT a annoncé le 31 mai 2023 la signature d'un accord de licence pour les droits mondiaux exclusifs de l'inhibiteur d'ASK1 SRT-015 avec Seal Rock Therapeutics, une société de stade clinique basée à Seattle, États-Unis, et développant des inhibiteurs des kinases dits « best-in-class » et « first-in-class ».

SRT-015 est une formulation injectable dans les pathologies aiguës du foie, et GENFIT a acquis les droits pour SRT-015 pour une utilisation dans les pathologies hépatiques pour lesquelles une thérapie injectable est destinée à être administrée sur une période de 21 jours consécutifs ou moins, comprenant la prise en charge de l'Acute on Chronic Liver Failure (ACLF) durant cette période. Genfit met en avant des données précliniques et cliniques validant l'inhibition d'ASK1 comme stratégie thérapeutique pertinente dans des troubles impliquant plusieurs organes comme l'ACLF.

Selon les termes de l'accord, Seal Rock est éligible à des paiements conditionnels (« Milestones ») pouvant atteindre 100 millions d'euros, incluant des paiements d'étapes réglementaires, cliniques et commerciales, ainsi que des royalties échelonnées. Pour plus d'informations concernant le traitement comptable des droits de licence, voir [note 14 - "Goodwill et immobilisations incorporelles"](#).

2.1.2 Résultats positifs de l'essai de Phase 3 ELATIVE®

Le 30 juin 2023, GENFIT et IPSEN ont annoncé les premières données positives de l'essai pivot de Phase 3 ELATIVE®. L'essai visait à évaluer l'efficacité et l'innocuité d'élafibranol, un double agoniste PPAR α et δ expérimental, dans le traitement de patients atteints d'une maladie hépatique cholestatique rare, la cholangite biliaire primitive (CBP), et présentant une réponse inadéquate ou une intolérance au traitement de référence, l'acide ursodésoxycholique (UDCA).

L'essai a atteint son critère composite principal, 51 % des patients sous élafibranol 80 mg ont atteint une amélioration de la cholestase en réponse au traitement contre 4 % sous placebo ($p < 0.0001$). La réponse au traitement a été définie dans l'essai par un taux d'ALP < 1.67 x Limite supérieure de la normale (ULN) et de bilirubine totale (TB) \leq ULN avec une réduction de l'ALP \geq 15% à la semaine 52. L'ALP et la bilirubine constituent d'importants facteurs de prédiction de la progression de la maladie. Leur diminution peut indiquer une réduction des lésions cholestatiques et une amélioration de la fonction hépatique.

Le premier critère d'évaluation secondaire, la normalisation du taux d'ALP à la semaine 52, a également été atteint avec une amélioration statistiquement significative en faveur du médicament expérimental élafibranol par rapport au placebo. Pour un autre critère secondaire, une tendance à l'amélioration du prurit a été observée avec une diminution du prurit (démangeaisons) plus importante depuis l'inclusion mesurée par la PBC Worst Itch Numeric Rating Scale pour les patients sous élafibranol comparé au placebo, qui n'a pas atteint la significativité statistique. Dans l'étude, élafibranol a été généralement bien toléré avec un profil de tolérabilité conforme à celui observé dans les études précédemment publiées.

Note 2.2 Événement postérieur à la clôture

2.2.1 Accord de licence conclu avec Celloram Inc.

Le 28 juillet 2023, GENFIT a conclu un accord de licence pour les droits mondiaux exclusifs de CLM-022, un inhibiteur de l'inflammasome first-in-class, avec la société Celloram Inc., une société de biotechnologie basée à Cleveland. GENFIT s'appuiera sur les scientifiques et l'expertise en chimie médicinale de Celloram pour synthétiser cet actif au stade préclinique, le valider et obtenir une IND pour de futurs essais cliniques. Une étude de preuve de concept préclinique est prévue pour 2024.

Selon les termes de l'accord, Celloram est éligible à des paiements conditionnels (« Milestones ») pouvant atteindre 160 millions d'euros, y compris des paiements d'étapes réglementaires, cliniques et commerciales, ainsi que des royalties échelonnées.

Note 3 Base de préparation

Les comptes consolidés de GENFIT ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 30 juin 2023. Par le terme IFRS, on désigne les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations du Comité d'Interprétation (SIC et IFRIC). Les informations comparatives présentées concernent l'exercice clos au 31 décembre 2022 et la période close le 30 juin 2022.

En application du règlement de la Commission Européenne n° 1606/2002, ces états financiers semestriels consolidés de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2023 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 du Groupe. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les IFRS mais une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels.

Les états financiers semestriels consolidés résumés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur, conformément aux IFRS, selon les principes de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'image fidèle, et de séparation des exercices.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2023 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 19 septembre 2023.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont exposées ci-après.

Sauf indication contraire, l'ensemble des informations financières est présenté en milliers d'euros (€).

Note 3.1 Changements de méthodes et nouvelles normes ou amendements

À l'exception des mentions ci-après, les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires consolidés sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

Les nouvelles normes suivantes sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2023, mais n'ont pas d'impact matériel sur les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe pour la période close au 30 juin 2023 :

- a. IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- b. Amendements de la norme IFRS 17 « 1^{ère} application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives » ;
- c. Amendements de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » et à l'Énoncé des Pratiques n° 2 IFRS concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- d. Amendements de la norme IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- e. Amendements de la norme IAS 12 « Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique » ; et
- f. Amendements de la norme IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants ».

Note 3.2 Normes, interprétations et amendements publiés mais non encore en vigueur

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2024, comme précisé ci-dessous. Le groupe est en train d'évaluer si l'adoption de ces amendements et modifications aux normes aura un impact significatif sur les états financiers :

- a. Amendements à IAS 7 et à IFRS 7 - Ententes de financement de fournisseurs (publiés en mai 2023 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2024) ;
- b. L'amendement à la norme IFRS 16 visant à "clarifier la manière dont un vendeur-preneur évalue ultérieurement les transactions de vente et de cession-bail" (publié en septembre 2022, applicable aux périodes comptables à compter du 1^{er} janvier 2024).
- c. Amendements à IAS 1 - Classification des dettes assorties de clauses restrictives (publiés en octobre 2022 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2024) ;
- d. Amendements à IAS 21 - Absence de convertibilité (modification possible, applicable à partir du 1^{er} janvier 2025)

Note 4 Règles et méthodes comptables

Note 4.1 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes concernent principalement :

- l'allocation des revenus aux obligations de performance prévues au contrat conclu avec Ipsen (voir [Note 8 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#))
- le Crédit d'Impôt Recherche (voir [Note 8 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#))
- certaines natures de charges liées aux essais cliniques (voir [Note 20 - "Dettes fournisseurs et autres créditeurs"](#))
- la valorisation des titres Genoscience (voir [Note 16 - "Autres actifs financiers"](#))
- la valorisation de nos actifs VS-01 liés à l'acquisition de Versantis (voir [Note 14 - "Goodwill et immobilisations incorporelles"](#))
- la valorisation des droits de licence (voir [Note 14 - "Goodwill et immobilisations incorporelles"](#))
- les emprunts convertibles (voir [Note 18 - "Passifs financiers"](#))

Note 4.2 Consolidation

Continuité d'exploitation

Lors de l'évaluation de la continuité d'exploitation, le Conseil d'administration du Groupe prend principalement en compte la liquidité disponible à la date de clôture, les projections de dépenses de trésorerie pour les 12 prochains mois à compter de la date de publication des états financiers et la disponibilité d'autres financements.

Les états financiers consolidés ont été établis sur une base de continuité d'exploitation. Le Groupe estime disposer de suffisamment de ressources pour pouvoir continuer pendant au moins douze mois après la publication des comptes consolidés.

Entités consolidées

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Le Groupe contrôle l'ensemble des entités consolidées.

Versantis Inc a été dissoute le 2 juin 2023. Tous les actifs et passifs de l'entreprise ont été transférés à Versantis AG. L'impact sur les états financiers n'a pas été significatif.

Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires consolidés sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

Note 4.3 Monnaies étrangères

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture.

Les différences de change sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des activités à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles sont différentes de l'euro, sont convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de produits et de charges sont convertis en euros en utilisant le cours de change en vigueur à la date d'opération ou le taux moyen de la période de présentation de l'information financière à moins que cette méthode ne puisse être utilisée en raison d'importantes variations des taux de change.

Les différences de conversion sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global. Lors de la cession de tout ou partie d'une activité à l'étranger, les différences de conversion comptabilisées en réserves de conversion sont reconnues en résultat.

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro, qui est également la monnaie fonctionnelle de GENFIT SA.

La monnaie fonctionnelle de GENFIT CORP et de Versantis Inc est le dollar US. Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des périodes présentées sont les suivants :

Parité : 1 dollar US (USD) = x euros (EUR)	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Taux de clôture	0,96274	0,92030
Taux moyen	0,91494	0,92515

La monnaie fonctionnelle de Versantis AG est le Franc Suisse. Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des périodes présentées sont les suivants :

Parité : 1 franc CH (CHF) = x euros (EUR)

	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Taux de clôture	N/A	1,02166
Taux moyen	N/A	1,01462

Note 5 Acquisitions

Acquisition de la société biopharmaceutique de stade clinique Versantis

Le 19 septembre 2022, GENFIT a annoncé la signature d'un accord exclusif en vue d'acquérir l'intégralité des actions et droits de vote de Versantis, une société de biotechnologie privée de stade clinique basée en Suisse et visant à répondre aux besoins médicaux croissants dans le domaine des maladies du foie. Cette acquisition vise à :

- Conforter la position de GENFIT en tant que leader dans l'Acute-on-Chronic Liver Failure (ACLF),
- Enrichir de manière significative le portefeuille de produits de GENFIT grâce à VS-01-ACLF, programme prêt à entrer en Phase 2 et basé sur la technologie « first-in-class » des liposomes extracteurs ; VS-01-HAC, programme pédiatrique visant les troubles du cycle de l'urée (urea cycle disorders ou UCD) et l'acidémie organique (OA) ; et VS-02-HE, un programme préclinique focalisé sur l'encéphalopathie hépatique (HE), et
- Allier l'expertise de Versantis au savoir-faire de GENFIT dans la conduite de programmes de développement complexes dans les maladies du foie, afin de renforcer et d'accélérer la recherche et le développement.

La transaction a été finalisée le 29 septembre 2022.

Se reporter à la note 2.1 "Acquisition de la société biopharmaceutique de stade clinique Versantis" de la section 5.5.6 - "Notes annexes aux comptes consolidés" du Document d'Enregistrement Universel 2022 de la Société pour la description détaillée de l'opération et le traitement comptable.

Note 6 Secteurs opérationnels

Le Conseil d'Administration et le Directeur Général sont les principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Le Directeur Général gère l'activité sous la supervision du Conseil d'Administration comme celle d'un seul segment ayant une seule activité : la recherche et le développement dans le domaine des médicaments innovants et de solutions diagnostiques, dont la mise sur le marché est tributaire de la réussite de la phase de développement clinique.

Les actifs, passifs, produits, et charges opérationnels sont principalement situés en France et en Suisse (cette dernière suite à l'acquisition de Versantis en septembre 2022).

Chiffre d'affaires par marché géographique

Revenus par zone géographique (En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Revenus - France	100 %	100 %
Revenus - Autres pays	0 %	0 %
TOTAL	100 %	100 %

Pour les six mois clos le 30 juin 2022 et 2023, le chiffre d'affaires est entièrement réalisé en France. La quasi-totalité du chiffre d'affaires provient de notre client Ipsen.

Actifs non courants par zone géographique

Les actifs non courants par zone géographique se répartissent comme suit :

ACTIFS NON COURANTS (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2022			Au 30 juin 2023		
	France	Suisse	Total	France	Suisse	Total
TOTAL	12 923	44 158	57 081	15 719	43 589	59 308

Note 7 Gestion du risque financier

Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à des instruments financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité et risque de crédit.

Note 7.1 Risque de change

L'exposition globale de la Société au risque de change dépend notamment :

- des devises dans lesquelles elle percevra ses revenus ;

- des devises choisies lors de la signature de conventions, tels des accords de licences, de co-commercialisation ou de co-développement ;
- de la localisation géographique des essais cliniques réalisés sur ses candidats-médicaments ou biomarqueurs ;
- de la possibilité, pour des cocontractants, de transférer indirectement le risque de change sur la Société,
- de sa politique de couverture de change ; et
- de l'évolution du cours des devises par rapport à l'euro.

Compte tenu de la part importante de ses opérations libellée en dollars US, la Société a choisi de limiter les conversions en euros de sa trésorerie en dollar US, provenant notamment de la levée de fonds en dollar US lors de la cotation de ses titres sur le Nasdaq en mars 2019 en dollars US, et de ne pas souscrire d'instruments de couverture spécifiques, afin de pouvoir utiliser sa trésorerie en dollars US pour faire face aux dépenses libellées dans cette devise au cours des années suivantes.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des dépenses du Groupe à une variation de 10 % du dollar US contre Euro aux dates et pour les périodes closes comme mentionnés ci-dessous.

SENSIBILITÉ DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À UNE VARIATION DE +/- 10 % DU DOLLAR US VERSUS L'EURO
A la date du

<i>(En milliers d'euros ou en milliers de dollars US)</i>	31/12/2022	30/06/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars US	34 192	25 853
Equivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	32 057	23 793
Equivalent en euros, en cas de hausse de 10% du dollar US vs euro	35 619	26 436
Equivalent en euros, en cas de baisse de 10% du dollar US vs euro	29 143	21 630

SENSIBILITÉ DES DÉPENSES DU GROUPE À UNE VARIATION DE +/- 10 % DU DOLLAR US VERSUS L'EURO

Semestre clos le

<i>(En milliers d'euros ou en milliers de dollars US)</i>	30/06/2022	30/06/2023
Dépenses libellées en dollars US	7 562	9 045
Equivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	7 280	8 324
Equivalent en euros, en cas de hausse de 10% du dollar US vs euro	8 089	9 249
Equivalent en euros, en cas de baisse de 10% du dollar US vs euro	6 618	7 567

30/06/2023 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 euro = 1,0866 dollars US

31/12/2022 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 euro = 1,0666 dollars US

30/06/2022 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 euro = 1,0387 dollars US

Les tableaux suivants présentent la sensibilité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des dépenses du Groupe à une variation de 10 % du CHF contre Euro au cours de l'exercice 2023 :

Sensibilité de la trésorerie et équivalents de trésorerie à une variation de +/- 10% du franc CH versus l'euro	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
<i>(En milliers d'euros ou en milliers de francs CH)</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en francs CH	2 321	453
Équivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	2 357	463
Équivalent en euros, en cas de hausse de 10% du franc CH vs euro	2 618	514
Équivalent en euros, en cas de baisse de 10% du franc CH vs euro	2 142	421

Sensibilité des dépenses du Groupe à une variation de +/- 10% du franc CH versus l'euro	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
<i>(En milliers d'euros ou en milliers de francs CH)</i>		
Dépenses libellées en francs CH	N/A	3 045
Équivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	N/A	3 111
Équivalent en euros, en cas de hausse de 10% du franc CH vs euro	N/A	3 457
Équivalent en euros, en cas de baisse de 10% du franc CH vs euro	N/A	2 828

30/06/2023 : Équivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 euro = 0,9788 francs CH

31/12/2022 : Équivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 euro = 0,9847 francs CH

TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE & ACTIFS FINANCIERS

<i>(En milliers d'euros)</i>	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Libellés à l'origine en EUR		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	101 536	87 547
Actifs financiers courants et non courants	9 456	4 958
TOTAL	110 993	92 504
Libellés à l'origine en USD		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	32 057	23 793
Actifs financiers courants et non courants	7	15
TOTAL	32 064	23 808
Libellés à l'origine en CHF		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	2 358	463
Actifs financiers courants et non courants	0	13
TOTAL	2 358	476
Total en EUR		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	136 001	111 826
Actifs financiers courants et non courants	9 464	4 986
TOTAL	145 464	116 812

Note 7.2 Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2023, le Groupe a uniquement perçu des avances gouvernementales ou conditionnées et souscrit des emprunts bancaires assortis d'intérêts nuls ou à taux fixe, généralement inférieurs à ceux du marché.

Au 30 juin 2023, les passifs financiers du Groupe s'élevaient à 75 423 milliers d'euros (contre 75 275 milliers d'euros, au 31 décembre 2022, correspondant au montant net de la part capitaux propres des obligations convertibles et de leur coût d'émission). Les emprunts en cours sont souscrits à taux fixe.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt découlant de ses actifs financiers est également négligeable, puisque ces actifs sont essentiellement des OPCVM libellés en euros, des bons à moyen terme négociables et des comptes à terme libellés en euros ou en dollars.

Note 7.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers du Groupe comprennent principalement des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANes) remboursables pour un montant nominal de 56,9 millions d'euros à échéance du 16 octobre 2025 (voir [Note 18 - "Passifs financiers"](#)), une avance gouvernementale conditionnée liée à des projets de recherche et dont le remboursement dépend du succès commercial du programme de recherche concerné, et des emprunts bancaires (voir [Note 18 - "Passifs financiers"](#)).

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Le Groupe dispose au 30 juin 2023 de 116 812 milliers d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers (au 31 décembre 2022 de 145 464 milliers d'euros). La Société ne considère pas être exposée à un risque de liquidité à court terme. En particulier, la Société estime que le montant de la trésorerie, équivalents de trésorerie, et instruments financiers courants est suffisant pour assurer son financement au cours des douze prochains mois, au regard de ses projets et obligations actuels, et compte tenu de la renégociation, effective en 2021, de ses obligations au titre de la dette relative aux OCEANes, en ce compris sa maturité.

Toutefois, ces fonds pourraient ne pas se révéler suffisants pour faire face à un besoin de financement supplémentaire, ce qui requerrait alors de nouveaux financements dont la mise en œuvre et les conditions dépendront de facteurs, notamment économiques et de marché, sur lesquels le Groupe n'exerce pas de contrôle.

Note 7.4 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie d'un actif financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. L'exposition du Groupe au risque de crédit est liée à ses créances clients, et aux autres actifs financiers.

La politique du Groupe consiste à gérer ce risque en effectuant des transactions avec des tiers présentant une bonne qualité de crédit.

Note 8 Produits d'exploitation et Autres produits

Note 8.1 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

Détail du poste

PRODUITS D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Revenus	8 790	11 482
Crédit d'impôt recherche	3 343	3 547
Subventions d'exploitation	9	82
Autres produits opérationnels	46	263
TOTAL	12 188	15 374

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 15 374 milliers d'euros contre 12 188 milliers d'euros pour la même période en 2022.

Les revenus se sont élevés à 11 482 milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023 contre 8 790 milliers d'euros pour la même période en 2022.

Les revenus comprennent principalement :

1. Accord de licence - Ipsen. Pour rappel, le 16 décembre 2021, GENFIT et Ipsen ont conclu un partenariat stratégique à long terme pour initier une collaboration globale entre les deux sociétés. L'accord confère à Ipsen une licence globale (hors Grande Chine, concédée à Terns) pour développer, fabriquer et commercialiser le médicament expérimental élaflibranor de GENFIT, destiné aux personnes atteintes de Cholangite Biliaire Primitive (PBC).
 - Pour les six mois clos au 30 juin 2023, 8,2 millions d'euros sont attribuables à la comptabilisation partielle des produits différés comme mentionné dans la [note 21 - "Revenus et produits différés"](#).
 - Pour les six mois clos au 30 juin 2022, 8,2 millions d'euros sont attribuables à la comptabilisation partielle des produits différés comme mentionné dans la [note 21 - "Revenus et produits différés"](#).
2. Accord de services de transition - Ipsen. En 2022 GENFIT et Ipsen ont conclu un accord de services de transition ("Service Transition Agreement"), qui décrit le périmètre des services rendus par GENFIT à Ipsen afin de faciliter la transition de certaines activités liées à l'essai clinique de Phase 3, évaluant élaflibranor dans la PBC. Cet accord fait l'objet d'un avenant consécutivement à la levée d'aveugle pour spécifier les coûts à la charge des parties dans l'accord. Cette position est reflétée dans les états financiers.

- Pour les six mois clos au 30 juin 2023, les services réalisés dans le cadre de ce contrat ont généré 3,2 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- Pour les six mois clos au 30 juin 2022, les services réalisés dans le cadre de ce contrat ont généré 0,6 million d'euros de chiffre d'affaires.

Note 8.2 Autres produits

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est accordé aux entités par les autorités fiscales françaises afin de les inciter à mener des recherches techniques et scientifiques. Les entités dont les dépenses de recherche répondent aux critères du CIR bénéficient d'un crédit d'impôt pouvant être utilisé pour le paiement de leur impôt sur le résultat au titre de l'année fiscale au cours de laquelle ces dépenses ont été encourues et des trois années suivantes. Dans le cas où, à la fin de la période de trois ans, le montant des impôts exigibles se révèle inférieur à la totalité du crédit d'impôt, les autorités remboursent à l'entité la différence en trésorerie. Si, au vu de certains critères relatifs à son chiffre d'affaires, ses effectifs ou ses actifs, une entité peut être considérée comme une petite ou moyenne entreprise, elle peut demander le versement immédiat du crédit d'impôt recherche. Le Groupe répond à ces critères.

Le Groupe établit une demande de CIR pour les dépenses de recherche encourues au cours de chaque année fiscale et comptabilise le montant obtenu au poste « Autres produits » de l'état du résultat net de la même année fiscale. Dans les notes annexes aux comptes consolidés, le montant obtenu est comptabilisé au poste « crédit d'impôt recherche » (voir [Note 15 – "Créances clients et autres débiteurs"](#) et le tableau ci-dessous).

AUTRES PRODUITS

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Crédit d'impôt recherche (CIR)	3 343	3 547
Autres produits opérationnels (dont : gains de change pour créances et dettes commerciales)	46	263
Subventions d'exploitation	9	82
TOTAL	3 398	3 893

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le crédit impôt recherche s'est élevé à 3 547 milliers d'euros contre 3 343 milliers d'euros pour la même période en 2022. Cette augmentation s'explique par la croissance des activités de recherche et développement en 2023.

Le crédit d'impôt recherche à recevoir s'élève à 14 847 milliers d'euros au 30 juin 2023, dont 6 017 milliers d'euros au titre de l'exercice 2022 et dont 5 282 milliers d'euros au titre de l'exercice en 2021. Le solde de crédit d'impôt recherche 2021 et 2022 n'a pas encore été remboursé sur 2023 compte tenu du contrôle fiscal en cours.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les autres produits opérationnels se sont élevés à 263 milliers d'euros contre 46 milliers d'euros pour la même période en 2022, comprenant principalement des gains de change sur créances et dettes commerciales.

Note 9 Charges opérationnelles

Détail du poste

Note 9.1 Charges d'exploitation

	Semestre clos le		Dont :					
	30/06/2022		Achats consommés	Sous-traitance opérationnelle	Charges de personnel	Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts & taxes...)	Dotation nette (*) aux amortissements & provisions, pertes de valeur	Résultat sur cessions d'actifs non courants
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Frais de recherche et développement	(17 599)	(1 052)	(8 538)	(4 889)	(2 408)	(712)	0	
Frais généraux et administratifs	(8 229)	(133)	(38)	(3 230)	(4 580)	(248)	0	
Frais de marketing et pré-commercialisation	(460)	(2)	0	(272)	(182)	(3)	0	
Frais de réorganisation et restructuration	179	0	0	0	(1)	180	0	
Autres produits et charges opérationnels	(423)	0	0	0	(422)	0	(1)	
TOTAL	(26 532)	(1 187)	(8 576)	(8 391)	(7 594)	(783)	(1)	

	Semestre clos le		Dont :					
	30/06/2023		Achats consommés	Sous-traitance opérationnelle	Charges de personnel	Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts & taxes...)	Dotation nette (*) aux amortissements & provisions, pertes de valeur	Résultat sur cessions d'actifs non courants
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Frais de recherche et développement	(25 630)	(1 040)	(14 367)	(6 299)	(3 251)	(705)	33	
Frais généraux et administratifs	(9 105)	(162)	(96)	(3 919)	(4 645)	(283)	0	
Frais de marketing et pré-commercialisation	(520)	(2)	(1)	(275)	(236)	(6)	0	
Frais de réorganisation et restructuration	633	0	0	0	0	633	0	
Autres produits et charges opérationnels	(52)	0	0	0	(75)	3	20	
TOTAL	(34 673)	(1 204)	(14 464)	(10 492)	(8 207)	(358)	52	

Activité au cours des semestres clos le 30 juin 2023 et 2022

– *Frais de recherche et développement*

L'augmentation des frais de recherche et développement s'explique globalement par l'augmentation des coûts liés à nos programmes et candidats-produits, notamment VS-01, ELATIVE®, et GNS 561, compensé par la diminution des coûts de l'étude RESOLVE-IT® et des coûts du candidat-produit NTZ.

– *Frais généraux et administratifs*

L'augmentation des frais généraux et administratifs s'explique globalement par l'augmentation de l'effectif.

– *Frais de marketing et pré-commercialisation*

Pour les semestres clos le 30 juin 2023 et 2022, les activités marketing et pré-commercialisation n'ont pas évolué de manière significative.

– *Frais de réorganisation et restructuration*

Pendant le premier semestre 2023, le Groupe a repris l'intégralité de la provision restante RESOLVE-IT® qui concernait principalement les locaux vacants, qui sont désormais utilisés.

– *Autres produits et charges opérationnelles*

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les autres produits et charges opérationnelles étaient non significatifs.

Note 9.2 Charges de personnel

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Salaires	(5 842)	(7 413)
Charges sociales	(2 317)	(2 737)
Variation de la provision pour indemnité de départ en retraite	(84)	(69)
Paiements fondés sur des actions	(148)	(274)
TOTAL	(8 391)	(10 492)

L'augmentation des charges de personnel résulte principalement de l'augmentation de l'effectif moyen de 127 au 30 juin 2022 à 152 au 30 juin 2023.

EFFECTIFS

Effectifs	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Effectif moyen	127	152
Effectifs - Par activité		
Recherche et développement	65	77
Services associés à la science	17	19
Administration et management	50	56
Marketing et commercial	2	2
TOTAL	134	154

Note 10 Produits et charges financiers

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
Produits financiers		
Produits d'intérêts	17	337
Gains de change	6 032	71
Autres produits financiers	132	1 341
TOTAL - Produits financiers	6 182	1 748
Charges financières		
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(2 160)	(2 253)
Charges d'intérêt relatives aux contrats de location	(33)	(36)
Pertes de change	0	(586)
Autres charges financières	(4)	(14)
TOTAL - Charges financières	(2 197)	(2 890)
RESULTAT FINANCIER	3 985	(1 141)

Note 11 Impôt sur le résultat

Contrôle fiscal

Le crédit d'impôt recherche à recevoir s'élève à 14 847 milliers d'euros au 30 juin 2023, dont 6 017 milliers d'euros au titre de l'exercice 2022 et dont 5 282 milliers d'euros au titre de l'exercice en 2021. Le solde de crédit d'impôt recherche 2021 et 2022 n'a pas encore été remboursé sur 2023 compte tenu du contrôle fiscal en cours.

Modification de la législation

En 2017, le Congrès des États-Unis a adopté la loi de 2017 sur l'emploi et les réductions d'impôts (Tax Cuts and Jobs Act), qui incluait une modification de la législation fiscale sur l'article 174 de l'Internal Revenue Code. Les coûts de recherche et développement spécifiés en vertu de l'article 174 du Code doivent être capitalisés et amortis au prorata sur 5 ans pour les dépenses nationales et sur 15 ans pour les dépenses étrangères. Cette disposition de l'article 174 est entrée en vigueur pour les années d'imposition commençant après le 31 décembre 2021.

Le Groupe a conclu que la charge d'impôt (et en contrepartie la provision de dettes d'impôt exigible) au titre de l'exercice 2022 était sous-estimée de 196 milliers d'euros dans les états financiers de 2022. Le Groupe a conclu que cette erreur n'était pas significative individuellement ou dans l'ensemble pour aucune des périodes concernées et a comptabilisé cette charge entièrement dans le premier semestre de 2023.

La charge de l'impôt de la période closes le 30 juin 2023 est relative à l'impôt 2022 et de 2023 de Genfit Corp.

Note 12 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action se calcule en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen d'actions en circulation pondéré des effets de tous les instruments potentiellement dilutifs (bons de souscription d'actions, bons de souscription et d'acquisition d'actions remboursables, attributions d'actions gratuites, options de souscription, obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes).

Résultat par action	Semestre clos le	
	30/06/2022	30/06/2023
<i>Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)</i>	(10 399)	(20 854)
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base par action	49 668 718	49 701 858
<i>Résultat net - part du Groupe par action (en euros)</i>	(0,21)	(0,42)
<i>Résultat net dilué - part du Groupe par action (en euros)</i>	(0,21)	(0,42)

Les nombres moyens pondérés d'actions ci-dessus excluent les actions propres de GENFIT.

Le tableau suivant récapitule les actions ordinaires potentielles non incluses dans le calcul du résultat dilué par action car leur impact aurait été antidilutif :

Actions ordinaires potentielles non incluses dans calcul du résultat dilué par action	Semestre clos le	
	30/06/2023	
BSA	35 070	
STOCK OPTIONS	995 381	
AGA	124 391	
OCEANES	10 580 141	

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les principaux éléments des équivalents de trésorerie sont :

- les OPCVM et les comptes courants portant intérêt disponibles immédiatement ;
- les comptes à terme, disponibles aux échéances contractuelles ou en cas de sortie anticipée sans pénalité ;
- les bons à moyen terme négociables, disponibles aux échéances trimestrielles ou en cas de sortie anticipée sans pénalité.

Ces placements à court terme présentent une grande liquidité et sont soumis à des risques négligeables de variation de valeur.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Valeurs mobilières de placements et dépôts à terme	119 090	98 042
Soldes débiteurs de banque	16 910	13 784
TOTAL	136 001	111 826

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS ET DÉPÔTS À TERME

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
COMPTES A TERME	119 090	98 042
TOTAL	119 090	98 042

Note 14 Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill

Le Groupe n'a pas de goodwill.

Immobilisations incorporelles

Les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

Accord de licence conclu avec Seal Rock (2023)

Comme mentionné dans la [note 2 - "Faits majeurs de la période et événements post-clôture"](#), GENFIT a annoncé le 31 mai 2023 la signature d'un accord de licence pour les droits mondiaux exclusifs de l'inhibiteur d'ASK1 SRT-015 avec Seal Rock Therapeutics, une société de stade clinique basée à Seattle, États-Unis, et développant des inhibiteurs des kinases dits « best-in-class » et « first-in-class ».

Selon les termes de l'accord, GENFIT a effectué un paiement de 2 millions d'euros à Seal Rock pour obtenir le savoir-faire et les droits d'usage de SRT-015 comme mentionné ci-dessus. (Ce montant est indiqué dans le tableau ci-dessous sous le poste « Autres actifs incorporels ».) De plus, compte tenu de la nature de l'actif incorporel, il a été déterminé qu'il avait une durée de vie utile définie de 20 ans, conformément aux durées de vie des brevets aux États-Unis et dans l'Union européenne. L'amortissement commencera dès l'approbation réglementaire de l'EMA et du FDA et jusque-là sera soumis à un test de perte de valeur annuel conformément à IAS 38 - Immobilisations incorporelles. Les futurs paiements conditionnels, une fois qu'ils sont payés, seront également analysés et soit i) immobilisés et soumis au même test de perte de valeur annuel soit ii) passés en charges.

Acquisition de Versantis (2022)

Comme évoqué dans la [note 5 - "Acquisitions"](#), le 19 septembre 2022, GENFIT a annoncé la signature d'un accord exclusif en vue d'acquérir l'intégralité des actions et droits de vote de Versantis, une société de biotechnologie privée de stade clinique basée en Suisse et visant à répondre aux besoins médicaux croissants dans le domaine des maladies du foie.

Le programme VS-01-ACLF, un programme de technologie de piégeage des liposomes, est l'actif ayant la quasi-totalité de la valeur attribuable conformément à la suite du test de concentration de la juste valeur en vertu du paragraphe B7A d'IFRS 3. Sur le prix total d'acquisition payé de 46,6 millions d'euros, 43,9 millions d'euros ont été affectés aux immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles. La différence entre ce montant et le prix d'acquisition correspond aux autres actifs acquis et passifs assumés dans le cadre de l'opération. De plus, compte tenu de la nature de l'actif incorporel, il a été déterminé qu'il avait une durée de vie utile définie de 20 ans, conformément aux durées de vie des brevets aux États-Unis et dans l'Union européenne. L'amortissement commencera dès l'approbation réglementaire de l'EMA et du FDA et jusque-là sera soumis à un test de perte de valeur annuel conformément à IAS 38 - Immobilisations incorporelles. La valeur nette comptable (après écart de conversion CHF/EUR) de l'actif est de 43,6 millions d'euros.

Pendant la période, il n'y a pas eu d'indice de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels bureautiques et administratifs, ainsi que des logiciels scientifiques acquis par le Groupe.

Les tableaux suivants présentent les variations des immobilisations incorporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le semestre clos le 30 juin 2023 :

	A la date du	Augmentations	Diminutions	Ecart de	Reclassements	A la date du
(En milliers d'euros)	31/12/2021			conversion		31/12/2022
Valeurs brutes						
Logiciels	1 294	81	(398)	0	0	977
Brevets	70	281	0	0	0	351
Autres immobilisations incorporelles	0	43 569	0	0	0	43 569
TOTAL - Valeurs brutes	1 364	43 931	(398)	0	0	44 897
Amortissements et pertes de valeur						
Logiciels	(1 190)	(79)	329	0	0	(940)
Brevets	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
TOTAL - Amortissements et pertes de valeur	(1 190)	(79)	329	0	0	(940)
TOTAL - Net	174	43 852	(69)	0	0	43 957

	A la date du	Augmentations	Diminutions	Ecart de	Reclassements	A la date du
(En milliers d'euros)	31/12/2022			conversion		30/06/2023
Valeurs brutes						
Logiciels	977	0	(13)	0	0	964
Brevets	351	0	0	0	2	352
Autres immobilisations incorporelles	43 569	2 000	0	248	0	45 817
TOTAL - Valeurs brutes	44 897	2 000	(13)	248	2	47 134
Amortissements et pertes de valeur						
Logiciels	(940)	(30)	19	0	0	(951)
Brevets	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
TOTAL - Amortissements et pertes de valeur	(940)	(30)	19	0	0	(951)
TOTAL - Net	43 957	1 970	6	248	2	46 182

Note 15 Créances clients et autres débiteurs

CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS – TOTAL

	A la date du	
(En milliers d'euros)	31/12/2022	30/06/2023
Créances clients	3 188	2 787
Crédit d'impôt recherche	11 299	14 847
Créances de TVA	1 288	2 473
Subventions à recevoir	4	8
Autres créances	126	69
TOTAL	15 906	20 184
Dont : Courant	15 906	20 184
Dont : Non courant	0	0

Créances clients

Les créances clients s'élevaient à 2 787 milliers d'euros au 30 juin 2023 (3 188 milliers d'euros au 31 décembre 2022). L'évolution du poste des créances clients est principalement en lien avec le Transition Services Agreement conclu avec IPSEN.

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche à recevoir au titre de 2022 était d'un montant de 11 299 milliers d'euros.

Le crédit d'impôt recherche à recevoir s'élève à 14 847 milliers d'euros 30 juin 2023. Le solde de crédit d'impôt recherche 2021 et 2022 n'a pas encore été remboursé compte tenu du contrôle fiscal en cours.

Créance de TVA

La créance de TVA s'élève à 2 473 milliers d'euros au 30 juin 2023 et 1 288 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Autres créances

Au 31 décembre 2022 et 30 juin 2023, le poste « autres créances » se compose principalement d'avoirs à recevoir de la part de fournisseurs.

Note 16 Autres actifs financiers

ACTIFS FINANCIERS – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Titres de participation non consolidés	3 133	3 133
Autres titres	483	483
Placements	4 550	0
Prêts	428	452
Dépôts et cautionnements versés	335	302
Contrats de liquidité	534	616
TOTAL	9 464	4 986
Dont : Courant	4 550	0
Dont : Non courant	4 914	4 986

VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS

(En milliers d'euros)	A la date du	Augmentations	Diminutions	A la date du
	31/12/2022			30/06/2023
Titres de participation non consolidés	3 133	0	0	3 133
Autres titres	483	0	0	483
Placements	4 550	0	(4 550)	0
Prêts	428	24	0	452
Dépôts et cautionnements versés	335	35	(68)	302
Contrats de liquidité	534	0	82	616
TOTAL	9 464	58	(4 536)	4 986

– Titres de participation non consolidés

Au 30 juin 2023, la valeur des "Titres de participation non consolidés" était de 3 133 milliers d'euros. Le solde concerne uniquement notre prise de participation dans Genoscience Pharma qui a eu lieu en 2021. Pendant la période, il n'y a pas eu d'indice de perte de valeur.

– Autres titres

Au 30 juin 2023, la valeur des "Autres titres" était de 483 milliers d'euros. Le solde concerne uniquement notre investissement CAPTECH SANTE.

– Placements

Au 30 juin 2023, la valeur des "Placements" était de 0 milliers d'euros. Le solde au 31 décembre 2022 concernait uniquement un investissement courant dont la durée était de 180 jours.

– Contrats de liquidité

Le contrat de liquidité, conclu avec le prestataire de services d'investissement CM-CIC Market Solutions est destiné à favoriser la régularité des cotations des titres du Groupe.

Au 30 juin 2023, le compte de liquidité faisait apparaître 616 milliers d'euros et 534 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Le nombre de titres GENFIT détenus par CM-CIC Market Solutions pour le Groupe se décomposent comme suit :

	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Nombre de titres (comptabilisés en diminution des capitaux propres)	138 691	123 140

Note 17 Autres actifs

Les autres actifs, s'élevant à 2 578 milliers d'euros au 30 juin 2023 et 1 998 milliers d'euros au 31 décembre 2022, correspondent aux charges constatées d'avance liées à des charges opérationnelles courantes.

Note 18 Passifs financiers

Note 18.1 Détail des emprunts obligataires

La Société a réalisé le 16 octobre 2017 une émission d'OCEANES (à échéance du 16 octobre 2022) d'un montant nominal de 180 millions d'euros. Cette dette a été renégociée en janvier 2021 et des conversions ont été effectuées au cours de l'exercice 2021.

Se reporter à la note 20.1 "Détail des emprunts obligataires" de la section 5.5.6 - "Notes annexes aux comptes consolidés" du Document d'Enregistrement Universel 2022 de la Société pour la description détaillée du rachat et de l'aménagement des termes des OCEANES, des impacts comptables de la renégociation de la dette et des conversions effectuées en 2021 suivant cette renégociation.

Soldes à jour après la renégociation et à la fin des périodes

Après rachat partiel (25/01/2021) :

Nombre d'obligations	3 185 821
Valeur d'émission / nominale de l'emprunt	94 300 301,60 €
Valeur nominale unitaire des obligations	29,60 €
Taux d'intérêt effectif	8,8 %

Au 31/12/2022 :

Nombre d'obligations	1 923 662
Valeur d'émission / nominale de l'emprunt	56 940 395,20 €
Valeur nominale unitaire des obligations	29,60 €
Taux d'intérêt effectif	8,8 %

Au 30/06/2023 :

Nombre d'obligations	1 923 662
Valeur d'émission / nominale de l'emprunt	56 940 395,20 €
Valeur nominale unitaire des obligations	29,60 €
Taux d'intérêt effectif	8,8 %

Son remboursement est fixé au 16 octobre 2025.

Les actions nouvelles qui pourraient potentiellement être émises sur demande de conversion des OCEANES en circulation représenteraient 21,2% du capital de la Société au 30 juin 2023 (soit une dilution maximale de 17,5% en cas de conversion de toutes les obligations convertibles en circulation).

Ratio de conversion

Le ratio de conversion est 5,5 actions pour une obligation.

Termes de conversion

Il n'y a aucune exigence particulière à remplir pour qu'un porteur d'OCEANES convertisse la dette en actions GENFIT.

Conversions

Aucune conversion d'OCEANES n'a été effectuée au premier semestre 2023.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Emprunts obligataires	50 276	51 424
TOTAL	50 276	51 424

EMPRUNTS OBLIGATAIRES – COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Emprunts obligataires	415	415
TOTAL	415	415

EMPRUNTS OBLIGATAIRES – NON COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Emprunts obligataires	49 861	51 009
TOTAL	49 861	51 009

Note 18.2 Détail des autres passifs financiers

AUTRES PASSIFS FINANCIERS – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Avances remboursables et conditionnées	3 229	3 229
Emprunts bancaires	15 196	14 732
Dettes relatives aux contrats de location	6 559	6 030
Intérêts courus non échus	14	8
TOTAL	24 999	23 998

AUTRES PASSIFS FINANCIERS – COURANTS

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Avances remboursables et conditionnées	0	0
Emprunts bancaires	3 619	6 321
Dettes relatives aux contrats de location	1 032	1 005
Intérêts courus non échus	14	8
TOTAL	4 665	7 333

AUTRES PASSIFS FINANCIERS – NON COURANTS

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Avances remboursables et conditionnées	3 229	3 229
Emprunts bancaires	11 578	8 411
Dettes relatives aux contrats de location	5 527	5 025
Intérêts courus non échus	0	0
TOTAL	20 334	16 665

Note 18.2.1 *Avances remboursables et conditionnées*

AVANCES REMBOURSABLES ET CONDITIONNÉES – DESCRIPTIF GÉNÉRAL

	Date attribution	Montant total attribué	Montant total encaissé	Montant total remboursé	Autres mouvements	Effets de l'actualisation	Valeur nette
							à la date du
(En milliers d'euros)							31/12/2022
BPI FRANCE - IT-DIAB	23/12/2008	3 229	3 229	0	0	0	3 229
<i>Développement d'une stratégie globale de prévention et prise en charge du diabète de type 2</i>							
TOTAL		3 229	3 229	0	0	0	3 229

	Date attribution	Montant total attribué	Montant total encaissé	Montant total remboursé	Autres mouvements	Effets de l'actualisation	Valeur nette à la date du 30/06/2023
<i>(En milliers d'euros)</i>							
BPI FRANCE - IT-DIAB	23/12/2008	3 229	3 229	0	0	0	3 229
<i>Développement d'une stratégie globale de prévention et prise en charge du diabète de type 2</i>							
TOTAL		3 229	3 229	0	0	0	3 229

Note 18.2.2 Emprunts bancaires

Se reporter à la note 20.2 - "Emprunts bancaires" de la section 5.5.6 - "Notes annexes aux comptes consolidés" du Document d'Enregistrement Universel 2022 de la Société pour la description détaillée des emprunts bancaires et leurs traitement comptable.

EMPRUNTS

BANCAIRES

	Date du prêt	Ligne de crédit	Taux d'intérêt	Disponible à la date du 30/06/2023	Versements	Solde à la date du 31/12/2022	Solde à la date du 30/06/2023
<i>(En milliers d'euros)</i>							
BNP 4	Avril 2017	800	0,87 %	0	60 mois	54	0
AUTRES	-	0	0,00 %	0	0	17	15
CDN PGE	Juin 2021	900	1,36 %	0	8 trimestres	900	900
CIC PGE	Juin 2021	2 200	0,75 %	0	8 trimestres	2 200	2 200
BNP PGE	Juin 2021	4 900	0,45 %	0	8 trimestres	4 900	4 900
NATIXIS PGE	Juin 2021	3 000	0,40 %	0	8 trimestres	3 000	3 000
BPI PGE	Juillet 2021	2 000	2,25 %	0	16 trimestres	1 900	1 700
BPI PRÊT TAUX BONIFIE	Novembre 2021	2 250	2,25 %	0	20 trimestres	2 250	2 036
TOTAL		20 465		0		15 221	14 751

Note 18.3 Échéances des passifs financiers

MATURITÉ DES DETTES FINANCIÈRES

	A la date du 30/06/2023	Inférieur à 1 an ou disponible	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	Au delà de 5 ans
<i>(En milliers d'euros)</i>							
BPI FRANCE - IT-DIAB	3 229	0	0	0	0	0	3 229
<i>TOTAL - Avances remboursables et conditionnées</i>	<i>3 229</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 229</i>
Emprunts obligataires	57 356	415	0	56 940	0	0	0
Emprunts bancaires	14 732	6 321	6 343	863	868	336	0
Dettes relatives aux contrats de location	6 030	1 005	1 017	1 029	1 040	1 053	886
Intérêts courus non échus	8	8	0	0	0	0	0
<i>TOTAL - Autres passifs financiers</i>	<i>78 125</i>	<i>7 748</i>	<i>7 360</i>	<i>58 832</i>	<i>1 909</i>	<i>1 389</i>	<i>886</i>
TOTAL	81 354	7 748	7 360	58 832	1 909	1 389	4 116

Les valeurs dans le tableau ci-dessus sont des valeurs nominales (contractuelles) selon IFRS 7.39(a).

Note 19 Instruments financiers

Détail du poste

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable par catégorie et la juste valeur des actifs et passifs financiers au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

Solde au 30/06/2023

	Valeur comptable				Juste valeur			
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par AERG	Actifs au coût amorti	Dettes au coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Actifs								
Titres de participation	3 133		3 133					3 133
Autres titres	483	483						483
Placements	0							
Prêts	452			452			452	
Dépôts et cautionnements	302			302			302	
Créances clients	2 787			2 787			2 787	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111 826	111 826				111 826		
TOTAL - Actifs	118 983	112 309	3 133	3 541	0	111 826	3 541	3 617
Passifs								
Avances remboursables	3 229				3 229			3 229
Emprunts obligataires	51 424				51 424		50 208	
Emprunts bancaires	14 732				14 732		14 732	
Contrats de location financement	6 030				6 030		6 030	
Intérêts courus non échus	8				8		8	
Dettes fournisseurs	15 883				15 883		15 883	
Autres dettes	1 207				1 207		1 207	
TOTAL - Passifs	92 513	0	0	0	92 513	0	88 067	3 229

Solde au 31/12/2022

	Valeur comptable					Juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par AERG	Actifs au coût amorti	Dettes au coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Actifs								
Titres de participation	3 133		3 133					3 133
Autres titres	483	483						483
Placements	4 550	4 550				4 550		
Prêts	428			428			428	
Dépôts et cautionnements	335			335			335	
Créances clients	3 188			3 188			3 188	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136 001	136 001				136 001		
TOTAL - Actifs	148 119	141 034	3 133	3 951	0	140 551	3 951	3 617
Passifs								
Avances remboursables	3 229				3 229			3 229
Emprunts obligataires	50 276				50 276		52 708	
Emprunts bancaires	15 196				15 196		15 196	
Contrats de location financement	6 559				6 559		6 559	
Intérêts courus non échus	14				14		14	
Dettes fournisseurs	8 613				8 613		8 613	
Autres dettes	1 325				1 325		1 325	
TOTAL - Passifs	85 214	0	0	0	85 214	0	84 416	3 229

Note 20 **Dettes fournisseurs et autres créiteurs**

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS – TOTAL

<i>(En milliers d'euros)</i>	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Dettes fournisseurs	8 613	15 883
Dettes sociales	4 838	3 537
Dettes de tva	200	880
Dettes fiscales	316	198
Autres dettes	1 325	1 207
TOTAL	15 293	21 705

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS – COURANT

<i>(En milliers d'euros)</i>	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Dettes fournisseurs	8 613	15 883
Dettes sociales	4 838	3 537
Dettes de tva	200	880
Dettes fiscales	316	198
Autres dettes	877	1 207
TOTAL	14 845	21 705

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS – NON COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Dettes fournisseurs	0	0
Dettes sociales	0	0
Dettes de tva	0	0
Dettes fiscales	0	0
Autres dettes	448	0
TOTAL	448	0

Au 30 juin 2023, les dettes fournisseurs s'élevaient à 15 883 milliers d'euros, contre 8 613 milliers d'euros au 31 décembre 2022. Cette variation est liée à une augmentation de factures non parvenues (9 163 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre 3 924 milliers d'euros au 31 décembre 2022), comprenant notamment les facturations attendues des centres d'investigation clinique estimées par les Clinical Research Organizations (CROs) en charge des études cliniques de la Société. Le délai dans lequel ces factures parviendront à la Société n'est pas connu et peut s'étaler sur une longue période après que les services ont été rendus.

Note 21 Revenus et produits différés

Pour rappel, sur le paiement initial de 120 millions d'euros reçu d'Ipsen en vertu de l'accord de licence et de collaboration conclu en décembre 2021, un montant de 40 millions d'euros a été comptabilisé en tant que produit constaté d'avance au 31 décembre 2021. Le solde de ce paiement initial, à savoir 40 millions d'euros est reconnu en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation par GENFIT de la partie de l'étude ELATIVE® en double aveugle, sur la base de l'avancement par rapport à un budget de dépenses déterminé lors de la comptabilisation initiale. Au 30 juin 2023, la Société considère que ce budget initial est toujours approprié au regard du suivi réalisé.

Au cours des six mois clos au 30 juin 2022, un montant de 8 166 milliers d'euros a été comptabilisé en chiffre d'affaires dans le cadre de ce contrat.

Au cours des six mois clos au 30 juin 2023, un montant de 8 195 milliers d'euros a été comptabilisé en chiffre d'affaires dans le cadre de ce contrat.

Compte tenu de cette reconnaissance de chiffre d'affaires et déterminé sur la base du budget de dépenses initial, le montant résiduel du produit constaté d'avance relatif au contrat de licence et de collaboration conclu avec Ipsen est égal à 15 870 milliers d'euros au 30 juin 2023, dont 11 124 milliers d'euros en Revenus et produits différés courants et dont 4 746 milliers d'euros en Revenus et produits différés non-courants (24 065 milliers d'euros au 31 décembre 2022, dont 14 479 milliers d'euros en Revenus et produits différés courants et dont 9 706 milliers d'euros en Revenus et produits différés non-courants).

Voir la [note 8 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#).

Note 22 Provisions

Détail du poste

Au 30 juin 2023, ce poste s'élève à 56 milliers d'euros contre 61 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Variation des provisions	A la date du		Dotations	Reprises	Reprises	A la date du
	31/12/2022	30/06/2023				
(En milliers d'euros)				(utilisées)	(non utilisées)	
Provision pour charges	61		0	(21)	16	56
TOTAL	61		0	(21)	16	56

Note 23 Capitaux propres

Détail du poste

Capital social

	A la date du	
	31/12/2022	30/06/2023
Actions ordinaires émises (0,25 € de nominal par action)	49 834 983	49 834 983
Actions privilégiées convertibles nominatives	0	0
Total nombre d'actions émises	49 834 983	49 834 983
Moins : actions propres	0	0
Actions en circulation	49 834 983	49 834 983

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Tout actionnaire, quelle que soit sa nationalité, dont les actions sont entièrement libérées et nominatives depuis au moins deux ans, bénéficie de droits de vote double dans les conditions prévues par la loi (article 32 des Statuts de la Société).

- Variation du capital social pour les six mois clos au 30 juin 2023

Néant.

Au 30 juin 2023, les autorisations en matière d'augmentation de capital pour émettre de nouveaux instruments d'intéressement en actions (SO, AGA, BSA) représentent un total de 306 425 actions.

Note 24 Litiges et passifs éventuels

Recours contentieux (Class Action)

En mai 2020, à la suite de l'annonce de la Société sur les résultats intermédiaires de son essai clinique de Phase 3 RESOLVE-IT® évaluant élafibranor dans la NASH aux termes duquel élafibranor n'a pas démontré d'effet statistiquement ni sur le critère principal ni sur les critères secondaires d'évaluation, un recours collectif (class action) des actionnaires a été déposé auprès d'un tribunal d'Etat du Commonwealth du Massachusetts, citant la Société, son Conseil d'Administration et certains membres de sa Direction Générale en tant que défendeurs. Le recours allègue que la société et les autres défendeurs auraient fait des déclarations trompeuses sur le développement d'élafibranor dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société aux États-Unis en violation du droit boursier fédéral américain.

En octobre 2020, le plaignant a volontairement abandonné l'action déposée auprès d'un tribunal d'Etat du Commonwealth du Massachusetts. Toutefois, en décembre 2020, le même plaignant a déposé un nouveau recours auprès du tribunal de l'Etat de New York, alléguant de griefs substantiellement similaires à ceux du recours précédent à l'encontre des mêmes défendeurs que dans le recours précédent mais également des banques ayant accompagné la Société dans le cadre de son introduction en bourse aux États-Unis.

En août 2021, la Cour Suprême de l'Etat de New York a rejeté la requête avec préjudice. Le plaignant a fait appel de cette décision et, en décembre 2022, le premier département de la Division d'Appel de la Cour Suprême a confirmé la décision de rejet de la requête à l'exception de l'expression : "with préjudice". Le délai pour faire appel de la décision de la Division d'Appel de la Cour Suprême a expiré.

Note 25 Parties liées

- Biotech Avenir

La holding Biotech Avenir SAS a été constituée en 2001 par les fondateurs de la Société. Son capital social est principalement détenu par des personnes physiques : les quatre fondateurs et 12 salariés de la Société.

Jean-François MOUNEY, Président du Conseil d'Administration de la Société, est également Président de Biotech Avenir SAS.

Au 30 juin 2023, Biotech Avenir SAS détenait 3,79 % du capital social de la Société.

La Société n'a réalisé aucune transaction avec Biotech Avenir en 2023 ou en 2022, mis à part la domiciliation à titre gracieux.

- Ipsen Pharma SAS

Le contrat de licence signé avec la société Ipsen Pharma SAS en décembre 2021 prévoit un certain nombre de contrats de services qui ont été signés avec la Société en 2022, notamment l'accord d'achat de stock ("Inventory Purchase Agreement") et l'accord de services de transition ("Transition Services Agreement").

Ces contrats concernent l'accompagnement d'Ipsen dans ses démarches et procédures futures (autre que le transfert de savoir-faire) et la fourniture de composés dont Ipsen pourrait avoir besoin pour mener ses essais cliniques. Tel que prévu au contrat signé avec Ipsen en décembre 2021, les prix aux termes de ces contrats couvrent l'ensemble des coûts supportés par la Société pour fournir les produits et services concernés, sans avantage économique pour Ipsen.

Le Transition Services Agreement (le TSA) signé entre la Société et Ipsen Pharma le 6 Avril 2022 régissant les conditions dans lesquelles un certain nombre de services de transition sont réalisées par la Société dans l'intérêt du bon déroulement de l'essai clinique de hase 3 ELATIVE® a été complété par un "Part B Transition Services Agreement" (le "Part B Agreement") qui sera signé suite à son approbation par le Conseil d'Administration du 19 septembre 2023 conformément à la politique relative aux transactions entre Apparentés et la Société.

Le Part B Agreement régit les conditions dans lesquelles un certain nombre de services de transition a continué et continue d'être réalisé par la Société dans le même intérêt jusqu'au transfert total de responsabilité de l'essai et en particulier les modalités de rémunération de ces services par Ipsen durant la période particulière et spécifique où certains patients avaient terminé le traitement correspondant à la première partie de l'essai clinique et engagé le traitement de la seconde partie et d'autres non.

Ces services sont indépendants de ceux prévus par le TSA et par le contrat de licence.

Note 26 Engagements

- Contrats de sous-traitance

Le Groupe a conclu des contrats, pour les besoins de ses activités avec des CRO (Clinical Research Organizations) dans le cadre de la conception et la réalisation des essais cliniques, ainsi qu'avec des CMO (Clinical Manufacturing Organizations) pour la fabrication de principe actif et d'unités thérapeutiques ainsi qu'avec d'autres sociétés dans le cadre de ses activités pré-commerciales, de recherche et de développement.

Ces contrats prévoient généralement la possibilité d'une résiliation anticipée sous réserve d'un préavis. Ces accords pouvant, en règle générale, être dénoncés avant terme ne sont donc pas décrits dans la liste des engagements du Groupe.

- Obligations en vertu des termes de l'accord de licence avec Seal Rock

Le Groupe a conclu un accord de licence avec Seal Rock en vertu duquel le Groupe sera obligé de payer des redevances et des paiements conditionnels en fonction d'événements futurs. Selon les termes de l'accord, Seal Rock est éligible à des paiements pouvant atteindre 98 millions d'euros, incluant des paiements d'étapes réglementaires, cliniques et commerciales, ainsi que des royalties échelonnées. Il convient de noter que conformément aux règles définies par IAS 37, les obligations de GENFIT aux termes du contrat conclu avec Seal Rock constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les comptes consolidés de GENFIT au 30 juin 2023.

- Obligations en vertu des termes des accords de licence et de collaboration avec Genoscience

Le 16 décembre 2021, le Groupe a pris en licence les droits exclusifs détenus par Genoscience Pharma pour le développement et la commercialisation du traitement expérimental GNS561 dans le cholangiocarcinome aux États-Unis, au Canada et en Europe, y compris au Royaume-Uni et en Suisse. Genoscience Pharma est une société de biotechnologies de stade clinique développant des traitements lysosomotropiques afin d'établir une nouvelle norme de soin dans le cancer, les maladies auto-immunes et infectieuses.

Aux termes de cet accord, Genoscience Pharma est éligible à des paiements d'étapes cliniques et réglementaires pouvant atteindre 50 millions d'euros ainsi que des royalties échelonnées. Le premier paiement d'étape, subordonné à l'obtention de résultats positifs pour l'essai clinique de Phase 2 dans le cholangiocarcinome, pourrait s'élever à 20 millions d'euros.

Les étapes payables suivantes dépendent des résultats positifs de la Phase 3. Ces versements, à leur échéance, feront l'objet d'une analyse afin de déterminer s'ils sont éligibles à l'activation conformément à la norme IAS 38. Dans l'affirmative, ils seront immobilisés lors du décaissement. Dans le cas contraire, ils constituent des passifs éventuels qui seront comptabilisés à leur échéance.

En outre, le Groupe bénéficie d'un droit de première négociation relatif à toute licence ou cession, ou option de licence ou de cession, avec tout tiers pour le développement ou la commercialisation d'autres composés de Genoscience dans le domaine du CCA, dans la mesure où Genoscience recherche une collaboration avec un tiers ou reçoit une offre spontanée de collaboration.

Pour la période démarrant le jour de l'accord jusqu'à la première approbation réglementaire de GNS561 pour la commercialisation, Genoscience Pharma a le droit de racheter la licence pour GNS561 à un prix pré-déterminé dans l'éventualité où Genoscience Pharma reçoit une offre d'un tiers pour l'acquisition ou l'obtention d'une licence pour GNS561 dans toutes les indications si tant est que GENFIT a d'abord l'opportunité de négocier l'acquisition ou la licence de GNS561 dans toutes les indications.

Il convient de noter que conformément aux règles définies par IAS 37, les obligations de GENFIT aux termes du contrat conclu avec Genoscience Pharma constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les comptes consolidés de GENFIT au 31 décembre 2022 ou au 30 juin 2023.

- Obligations liées à l'acquisition de Versantis

Le Groupe a conclu l'acquisition de Versantis en 2022, et le Groupe sera obligé de faire des paiements conditionnels aux anciens actionnaires de Versantis en fonction d'événements futurs qui sont incertains et, par conséquent, ils constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2023.

Voir [note 5 - "Acquisitions"](#).

- Avals et cautions

Au titre du contrat de location pour les locaux du siège social situés à Loos, GENFIT a accordé au bailleur une garantie de paiement de loyer d'un montant de 600 milliers d'euros au 30 juin 2023.

- Actifs éventuels

Terns

Le Groupe a conclu un accord de licence avec Terns en 2019 en vertu duquel nous recevrons des redevances et des paiements conditionnels en fonction d'événements futurs qui sont incertains et, par conséquent, ils constituent des actifs éventuels non comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2023. Les paiements conditionnels comprennent des paiements d'étapes conditionnés à l'atteinte de certains jalons relatifs au développement du produit sous licence, des paiements d'étapes commerciales en fonction du franchissement de seuils déterminés, et des redevances d'un coefficient moyen à deux chiffres (« mid-teen percentage royalties ») sur le montant des ventes réalisées par Terns Pharmaceuticals dans ce territoire. La somme des paiements conditionnels représente un total de 193 millions de dollars américains.

Ipsen

Dans le cadre de l'accord de collaboration et de licence avec Ipsen, GENFIT est éligible à des paiements conditionnels pouvant atteindre 360 millions d'euros. Tous ces paiements conditionnels sont considérés comme des actifs éventuels conformément à la norme IAS 37 au 30 juin 2023.

Note 27 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Activités de financement et d'investissement non monétaires

Montants provisionnés non facturés au titre des acquisitions d'immobilisation corporelles au 30 juin 2022 : 35 milliers d'euros

Montants provisionnés non facturés au titre des acquisitions d'immobilisation corporelles au 30 juin 2023 : 27 milliers d'euros